



RÈGLEMENT

Le prix

Le prix Louise Weiss a été créé en 2005 par la section française de l'Association des journalistes européens, avec le soutien actif et financier du ministère des Affaires étrangères et de la Fondation Hippocrène. L'objectif est d'encourager les journalistes à un traitement plus systématique, plus pédagogique et plus original des sujets européens, contribuant en cela à réduire « la fracture européenne ».

Le concours 2020 est doté d'un montant de 4 000 euros partagés ainsi :

- 1 500 euros pour le prix « Reportage »
- 1 500 euros pour le prix « Décryptage » (enquêtes, portraits, interviews, dossiers)
- 1 000 euros pour le prix « Jeune journaliste » (destiné aux journalistes en stage ou en école)

Le jury est habilité à partager le prix entre plusieurs lauréats s'il le juge opportun, et à créer un prix supplémentaire si son budget le permet.

Les travaux

- Le sujet soumis doit traiter d'une actualité de l'UE entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2020 (date de publication), et avoir été rédigé à l'origine en langue française.

Un seul dossier par candidat est accepté.

● La ou le candidat(e) peut avoir une approche globale de l'Europe et de ses politiques ou choisir une thématique particulière qui ait une application concrète pour le citoyen.

● Le sujet peut prendre la forme : 1) un travail écrit 2) un reportage photo 3) un reportage audio 4) un reportage vidéo 5) éléments numériques (site internet, docuweb...).

Qui peut concourir ?

Toute personne issue d'un pays de l'Union européenne et travaillant en français dont l'activité professionnelle est le journalisme. Aucune condition d'âge ni d'étude n'est exigée.

Le prix s'adresse à tous les médias : presse écrite, radio, TV, internet

Le prix « jeune journaliste » s'adresse aux étudiants en journalisme et stagiaires de moins de 25 ans.

DÉLAIS

prix reportage -décryptage - jeune journaliste

Les candidates et candidats sont invités à envoyer leurs propositions : textes écrits, dvd, fichiers audio ou vidéo avant le **8 mars 2021**.

Adresse d'envoi des candidatures:

Par le formulaire en ligne ([lien google form](#)) ou par mail : prixlouiseweiss@gmail.com

Les envois doivent être accompagnés des éléments suivants :

- Pièce d'identité -Adresse personnelle et professionnelle, e-mail et téléphone
- Preuve de publication du document soumis
- N° de carte de presse si possible Ancienneté dans la profession
- Eventuelles publications auxquelles le candidat ou la candidate collabore

Le bureau de l'AJE se réserve la possibilité de modifier le présent règlement du prix, toute modification devant intervenir avant que les candidates et candidats soient appelés à renvoyer leurs travaux. Le jury est souverain dans ses décisions, qui ne sont pas susceptibles d'appel.